RÉUNIONS DE RENTREE - FOOTBALL D'ANIMATION
MERCREDI 14 et JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

FOOTBALL DES U11

Cette réunion technique concerne les Éducatrices & Éducateurs U11 Niveau 2 et 3

Intervenants

Pierre GENOT - Conseiller Technique d'Animation
Membres de la Commission du Football d'Animation
Membres de la Commission Coupes et Championnats

Rendez-vous	**18h15**
Début	**18h30**
Fin	**20h00**

Ordre du jour & Déroulement

Salle : 18h30 / 20h00

Présentation du calendrier et de la saison des U11
Le Football à l'École Primaire **2022/2023**
La Formation des Éducateurs
Le Programme Educatif Fédéral
Le Label FFF
Questions diverses

Veuillez trouver ci-dessous les 2 clubs qui vont nous accueillir lors de ces Réunions de Pays

US LES AIX RIANS au club house rue du chemin vert LES AIX D'ANGILLON
US LUNERY ROSIERES au club-house route de lunery à LUNERY

Mercredi 14 Septembre 2022 au club-house route du chemin vert LES AIX D'ANGILLON

Les Educateurs des 23 clubs cités ci-dessous sont convoqués

US LES AIX RIANS
AS BAUGY
AS BOURGES PORTUGAIS
AS SAINT-GERMAIN / US SAINTE SOLANGE
ASIE DU CHER
AVENIR DE LA SEPTAINE
BOURGES FOOT 18
BOURGES GAZELEC
CA GUERCHOIS
CS ARGENT
ENT BOULLERET SAVIGNY VERDIGNY SANCERRE
ES AUBIGNY
ES BRECY
ES JUSTICES
ES MOULON
FC AVORD
FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX
FC NÉRONDES
FC SAINT DOULCHARD
FC VASSELAY ST ELOY
O. LOIRE VAL D'AUBOIS
US HENRICHEMONT MENETOU
US PLAIMPIED GIVAUDINS

Jeudi 15 Septembre 2022 au club-house route de lunery à LUNERY

Les Educateurs des 24 clubs cités ci-dessous sont convoqués

US LUNERY ROSIERES
AS BIGNY VALLENAY
AS CHAPELLOISE
AS ORVAL
AS SAINT-AMAND
CS FOËCY
CS VIGNOUX
ENTENTE CŒUR DE VALLEES
ES MARMAGNE BERRY BOUY
ES SANCOINS
ES TROUY
GROUPEMENT C.2.L
OL MEHUN
OL MEHUN PORTUGAIS
OL MORTHOMIERS
SL CHAILLOT
US CHARENTON
US CHÂTEAUMEILLANT CHATELET CULAN
US DUN
US NANCAY NEUVY VOUZERON
US PLOU
US SAINT FLORENT
USA LURY MEREAU
VIERZON FOOTBALL CLUB

SI UN CLUB N'APPARAIT PAS, IL DOIT SE RENDRE SUR LE LIEU DE REUNION LE PLUS PROCHE DU SIEGE DE SON CLUB

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRESENCE ET, EN CAS D'INDISPONIBILITE JUSTIFIEE, IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE SE RENDRE SUR UN AUTRE LIEU APRES NOUS AVOIR PREVENU AU PREALABLE